

LETTRE DU PRÉSIDENT

Chers amis de la SFHM,

L'année 2021, comme l'année 2020, a été placée sous le double signe du Covid-19 et des angoisses dont il est à l'origine. Nous n'oublierons pas ces moments difficiles, en particulier pour le président et le secrétaire général, Jacques Chevallier, dont les mandats ont plus ou moins violemment tangué au gré des différentes vagues qui se sont succédées. En période de crise, les structures les plus faibles disparaissent. Les structures viables souffrent mais résistent. La SFHM a souffert mais a résisté. Elle a résisté grâce à un Conseil d'administration soudé autour d'un Bureau ordonné et homogène qui a su garder le cap tout en se régénérant avec l'accueil de nouveaux membres. Une réelle amitié, établie sur le désir de faire vivre et progresser une société qui célébrera l'an prochain son 120^e anniversaire, exalte la foi de ses différents membres.

De Paul Valéry à Jean Bernard et Jean-Charles Sournia, nombreux sont ceux qui ont régulièrement rappelé l'indispensable connaissance du passé pour comprendre le présent et espérer imaginer l'avenir. Nous avons donc une conscience aiguë de l'utilité et de l'intérêt de la SFHM, dans ce nouvel espace où selon l'expression de Didier Sicard « La médecine est devenue une médecine sans le corps »*.

Ainsi, la période que nous venons de vivre a montré l'absolue nécessité d'entrer dans ce monde nouveau avec la vidéodiffusion interactive des

* SICARD D. – *La médecine sans le corps*. Plon, Paris, 2002.

séances, et le développement continu de l'e-SFHM. À ce sujet, le rôle tenu par Philippe Albou doit être souligné avec force. La nouvelle formule fortement établie sur les bases de l'ancienne est encore jeune et le travail n'est pas achevé pour assurer sa pérennité mais lorsque l'on connaît la volonté et l'énergie de celui qui en a la charge, nous sommes assurés de sa réussite. La brutale et tragique disparition de Danielle Gourevitch a fait craindre pour l'avenir de notre Revue annuelle. C'était sans compter sur la détermination du Conseil d'administration du 16 octobre 2021 pour assurer normalement sa parution. De nombreux membres ont apporté, chacun, leur part de travail. L'ensemble des textes recueillis par Jacques Monnet a été coordonné, agencé et maîtrisé par l'intelligence, le savoir et le travail de Pierre L. Thillaud. Il nous permet, aujourd'hui, d'avoir le plaisir de préfacer cette livraison 2021.

Je remercie tous les membres qui sont restés fidèles à notre Société et dont les cotisations continuent à la faire vivre.

Il reste, cependant, encore beaucoup de travail pour moderniser la SFHM. Ce sera la tâche des nouveaux présidents qui se succéderont après mon départ.



Philippe Bonnichon

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Compte rendu de la séance du 20 février 2021

Séance de la Société Française d'Histoire de la Médecine sous la présidence du Dr Philippe Bonnichon, **en visioconférence**, le samedi 20 février 2021 à 14h30.

1) Intervention du président, le Dr Philippe Bonnichon

Chères et chers collègues, nous ouvrons la première vidéo conférence de notre Société avec une certaine anxiété car nous n'avons pas, contrairement à d'autres institutions comme l'Académie nationale de médecine ou l'Académie nationale de chirurgie et plus encore les universités, le personnel dédié à la communication et au montage vidéo. Je remercie donc les secrétaires, le trésorier et l'ensemble des membres du bureau des efforts fournis pour l'organisation de cette séance. Pour des raisons techniques le nombre de participants est limité à 100 mais si par bonheur le succès était tel que ce nombre soit dépassé, sachez que la séance est enregistrée. Elle pourra donc être consultée en ligne.

Nous profitons aujourd'hui de cette séance pour vous informer de quelques points qui ont évolué mais c'est bien sûr au cours de notre assemblée générale et du CA qui la précèdera qu'ils seront discutés en détail et en profondeur. À ce sujet, Jacques Chevallier nous donnera le résultat des élections qui amène 7 nouveaux administrateurs au conseil d'administration de la Société française d'histoire de la médecine. Nous comptons sur leur arrivée pour donner à notre Société le renouveau qu'elle mérite. L'assemblée

générale est prévue le 20 mars, elle aura lieu en présentiel mais si nous sommes encore sous le joug des restrictions libertaires, elle sera reportée en avril car je fais le pari à cette date que la maladie aura fortement décliné avec l'arrivée des hirondelles. En conséquence, la séance de communication de mars qui aura bien lieu sera une nouvelle séance virtuelle *Zoom*. Cette séance nous a ouvert des perspectives en particulier dans le monde virtuel des « réseaux sociaux ». Mais c'est avant tout l'affaire des jeunes que nous invitons à nous rejoindre.

2) Intervention du secrétaire général, le Dr Jacques Chevallier

Depuis la dernière séance de septembre 2020, nous n'avons pas reçu d'annonce de décès parmi nos membres ; nous ne pouvons que nous en satisfaire, même si nous sommes conscients que les temps délétères que nous vivons ne nous garantissent pas une parfaite diffusion des informations. Nous n'avons pas plus de livres à vous présenter, et de candidatures nouvelles à vous soumettre. En revanche la candidature de Catherine Boulogne, présentée en septembre dernier, ne peut toujours pas en raison des conditions très exceptionnelles de notre réunion, imposées par les mesures sanitaires arrêtées par les autorités publiques, être soumise au vote des membres « présents » ; nous espérons pouvoir le faire dès le mois prochain.

En effet, si tout se passe bien - et notre président est à cet égard toujours très optimiste - un conseil d'administration de la Société se réunira dans la matinée du samedi 20 mars prochain. Il sera suivi dans l'après-midi par une séance rythmée par notre assemblée générale annuelle, la remise des prix 2019 et 2020, et la tenue d'une séance habituelle un peu écourtée. Cette séance prestigieuse qui devrait se tenir à l'Académie nationale de chirurgie, nous permettra de nous retrouver ensemble avec grand plaisir.

Il me reste à vous communiquer les résultats du scrutin organisé pour le renouvellement des membres du conseil d'administration. Sept membres étaient sortants (un poste coopté n'étant pas soumis à élection) : Guy Cobolet, Jacques Monet, Jacques Battin, Patrick Berche, Michel Germain, Jean-Marie Le Minor, Michel Roux-Dessarps. Avaient fait acte de candidature : Patrick Berche, Valérie Callot, Daniel Droixhe, Michel Germain, Jean-Marie Le Minor, Jacques Monet et Jacques Rouëssé. Le dépouillement des votes a été particulier cette année en raison de l'impossibilité d'une réunion du bureau en présentiel ; il a été acté par une réunion « virtuelle » de notre bureau au terme d'un dépouillement assuré par le secrétaire général en présence d'un

scrutateur local, membre de notre Société : le Dr René Grangier. En voici le résultat : votes reçus : 118 (dont 5 hors délai, et 50 avec cotisation 2020 impayée), soit 63 bulletins exprimés : Berche, 53 ; Callot, 53 ; Droixhe, 57 ; Germain, 53 ; Le Minor, 52 ; Monet, 57 et Rouëssé, 55. Les sept candidats sont donc élus et les sept postes vacants sont donc attribués. Nous félicitons chaudement les quatre anciens membres réélus et souhaitons la bienvenue aux trois nouveaux arrivants.

Nous remarquons toutefois le taux extrêmement élevé de non-paiement des cotisations, peut-être explicable par la conjoncture, et en profitons pour vous inciter, si cela n'a pas été encore fait, de régler au plus vite votre cotisation qui, je vous le rappelle est maintenant unique (75 €) pour tous (y compris pour les membres d'honneur) avec la livraison annuelle de notre revue papier « Histoire des Sciences Médicales » et l'adressage trimestriel par Internet de la *e-SFHM*.

3) *Intervention du secrétaire de séance, M. Jacques Monet*

À n'en pas douter, la crise sanitaire résultant de l'épidémie de Covid 19 a sévèrement perturbé la vie de notre Société, notamment dans l'organisation de ses séances, en nous contraignant à de multiples annulations imposées par l'application des mesures sanitaires et le renoncement forcé des conférenciers. C'est dans ces circonstances exceptionnelles qu'il a fallu nous résoudre à l'annulation de la séance prévue à Montpellier pour le 800^e anniversaire de son Université de Médecine ; séance commune avec la Société montpelliéraine d'histoire de la médecine et l'Académie de chirurgie, pour laquelle notre vice-président, le Dr Philippe Albou, s'était totalement investi pour en assurer la réussite, et marquer à cette occasion une reprise du lien historique qui unissait naguère nos deux sociétés. Initialement programmée pour les 5 et 6 juin 2020, cette séance commune a été dans un premier temps, reportée aux 23 et 24 octobre 2020, pour finalement être annulée en raison du cours persistant de l'épidémie.

Confronté à cette situation exceptionnelle, le président Philippe Bonnichon a réuni le comité de lecture et de programmation le 7 juillet 2020, pour tenter au mieux de reprogrammer les communications retenues. La réunion s'est poursuivie avec la présentation par le Dr Pierre L. Thillaud d'une nouvelle formule éditoriale de notre Revue annuelle : maquette, rubriques, couverture, et des dispositions arrêtées pour la reprise de la publication de la *e-SFHM*. Pour garantir la parution de notre Revue annuelle, il a été décidé de publier avec l'accord de leurs auteurs, certains textes qui n'avaient pas pu être présentés en séance.

Enfin, le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal de notre dernière séance qui est adopté.

Notre prochaine séance parisienne aura lieu le samedi 20 mars 2021 à l'Académie nationale de chirurgie. Elle sera précédée par l'assemblée générale et la cérémonie de remise des prix 2019 et 2020.

Communications

Jean-Pierre LUAUTÉ, Olivier SALADINI, *L'épidémie de choléra de 1832. Une hypothèse sur la mort de Casimir Perier*. Les premiers cas de l'épidémie de choléra de 1832 sont officiellement enregistrés à Paris le 26 mars 1832. Le premier avril, Casimir Perier, Président du Conseil et le duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe, se rendent à l'Hôtel-Dieu pour faire preuve de compassion. Le 5 avril, Casimir Perier ne paraît pas à une réception et dès le 7, le *Journal des débats* annonce qu'il « avait présenté des symptômes tels qu'il n'a pas été possible de méconnaître le choléra-morbus ». Il fut rapidement soigné par François Broussais. À partir du 13 avril des signes « d'aliénation » apparaissent qui a justifié de faire appel à Jean-Etienne Esquirol. Malgré les soins (ou en raison de ceux-ci) l'état du malade empire et il meurt le 16 mai 1832. Il s'ensuivit une violente controverse entre Broussais, qui défendait son traitement et estimait que les troubles mentaux étaient symptomatiques de l'atteinte intestinale, et Esquirol qui exprimait son opinion par la voix de Jules Guérin, le directeur de la *Gazette médicale de Paris*. Esquirol et Guérin doutaient de la réalité du choléra.

Louis-François GARNIER, *La blessure de Garibaldi et le stylet de Nélaton*. Giuseppe Garibaldi (1807-1882) surnommé le « Héros des Deux Mondes » a le privilège de vieillir dans sa maison de l'île de Caprera, au nord-est de la Sardaigne, où sa tombe fait face à la Méditerranée. Cependant, ses vieux jours furent ceux d'un homme perclus de douleurs d'arthrite dont la marche était entravée par les séquelles de la vilaine blessure qu'il avait reçue en Calabre, en 1862 lors des guerres du Risorgimento. Garibaldi échappa à l'amputation de sa jambe mais il n'est pas toujours évident de localiser un projectile dans une blessure. La balle fut finalement extraite par un chirurgien italien grâce aux directives d'un chirurgien français qui inventa, pour localiser la balle, une sonde simple mais ingénieuse qu'on dénomma le stylet de Nélaton.

Compte rendu de la séance du 20 mars 2021

Séance de la Société Française d'Histoire de la Médecine sous la présidence du Dr Philippe Bonnichon, **en visioconférence**, le samedi 20 mars 2021 à 14h30.

1) Intervention du président, le Dr Philippe Bonnichon

Après quelques mots de bienvenue aux nombreux membres présents, le président précise que la prochaine réunion se tiendra le samedi 24 avril, et non 17 avril comme initialement prévu. Il espère que la Société pourra cette fois se réunir en présentiel à l'Académie nationale de chirurgie pour son assemblée générale et la cérémonie des prix 2019 et 2020.

2) Intervention du secrétaire général, le Dr Jacques Chevallier

En l'absence de livre reçu, le secrétaire général rappelle aux auteurs et aux éditeurs que leurs ouvrages peuvent lui être adressés afin d'être présentés lors des séances et pour la plupart, faire l'objet d'une analyse publiée dans la Revue.

3) Intervention du secrétaire de séance, M. Jacques Monet

Le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal de notre dernière séance qui est adopté.

4) Présentations d'un nouveau candidat

Louis-François GARNIER, cardiologue breton, praticien hospitalier. Il a publié plusieurs articles concernant l'histoire de la médecine : sur la peste, le marquis de la Rouërie, sur la blessure de Patrocle et sur celle de Garibaldi. Cette dernière a fait l'objet d'une communication en visioconférence le mois passé.

5) Élection

Catherine BOULOGNE dont la candidature a été présentée en septembre 2020, mais qui n'a pu être soumise à un vote en raison de la crise sanitaire. Il est décidé en séance qu'en raison du grand nombre de membres présents en visioconférence et de la possibilité qui leur est offerte d'exprimer leur vote de vive-voix, de procéder à cette élection. Catherine Boulogne est professeur de biologie (SVT) dans un lycée d'enseignement général à Paris. Elle donne également des cours de biologie en préparation à des concours. Son intérêt pour l'histoire de la médecine fait qu'elle accompagne souvent

notre collègue de la SFHM, Danièle Guegan. *Parrains : Danièle Guegan et Jacques Chevallier*. Catherine Boulogne est élue à l'unanimité des participants à la séance.

Notre prochaine séance parisienne aura lieu le samedi 24 avril 2021 à l'Académie nationale de chirurgie. Elle sera précédée par l'assemblée générale et la cérémonie de remise des prix 2019 et 2020.

Communications

Dr Hernan VALDES-SOCIN, *La Saga du système Rénine-Angiotensine-Aldostérone : découverte historique et perspectives*. Le système rénine-angiotensine-aldostérone (SRAA) est une élégante cascade d'hormones et d'enzymes régulant la pression artérielle. Ses principales composantes ont été identifiées entre la fin du 19^{ème} siècle et l'année 2000 (découverte de l'enzyme de conversion de l'angiotensine de type 2). Comme dans toute légende, la saga du SRAA est rythmée par le succès mais aussi par les échecs de nombreux chercheurs. Dans cette synthèse historique, nous amenons le lecteur dans un voyage dans le temps pour rappeler certains faits inspirant les découvertes du SRAA. *Intervention du Professeur Berche*.

Benoît TAHON, *Les blessures invisibles : traumatismes auditifs et mutilés de l'oreille pendant la Première Guerre mondiale*. Frappés de blessures occasionnées par l'emploi d'armes vulnérantes ou par des maladies contractées sur le front ou à l'arrière, les « mutilés de guerre de l'oreille » demeurent des « parias » que l'invisibilité apparente de leur traumatisme relègue au second plan. Soupçonnés « d'exagération » ou de « simulation », affublés de tares peu glorieuses aux yeux de l'opinion publique, les mutilés de l'ouïe restent encore largement dans l'angle mort de l'historiographie de la médecine de guerre.

Constituée des travaux d'otologistes et d'auristes dirigeant les services d'ORL dans les hôpitaux des différentes régions militaires, la littérature médicale est pourtant riche des observations que suscitent la question de l'évaluation et de la définition, de la guérison et de la prévention de troubles finalement mal connus. Elle éclaire aussi les débats qui ont pu opposer le corps médical à certains « aventuriers » qui proposent des inventions et des remèdes originaux pour soigner les malades. C'est le cas, parmi d'autres, du docteur René Marage et de sa « sirène à voyelles », sensée mieux évaluer le degré d'invalidité des « éclopés de l'oreille » tout en apportant à ces derniers des soins réparateurs. *Interventions de Mme Amudry et Messieurs Harel, Graamans, Valdes-Socin*.

Alice JEGARD, *Musique et Médecine. Histoire d'un duo aux accords crescendo*. L'histoire commune de la musique et de la médecine remonte aux origines de ces deux disciplines. De la civilisation hellénistique, au III^e siècle avant J.-C., à la naissance de la musicothérapie, au début du XX^e siècle, l'inclusion de la musique dans les processus de soin est d'abord empirique avant de faire l'objet d'expériences et d'études scientifiques de plus en plus techniques prouvant son efficacité prometteuse. Déclinée sous différentes formes, la musicothérapie, active, réceptive, ou la biomusicothérapie, stimule les circuits neuronaux et ouvre des perspectives novatrices de soins complémentaires performants dans de nombreuses maladies majeures de notre époque telles que celles de Parkinson et d'Alzheimer, dans la récupération après un AVC, ou encore dans la lutte contre la dépression et les troubles du sommeil. La musicothérapie se professionnalise désormais avec des spécialistes toujours plus nombreux qui cherchent à aider le patient à retrouver un meilleur accord entre son corps et son esprit ainsi qu'entre lui et son environnement social.

Compte rendu de la séance du 24 avril 2021

Séance de la Société Française d'Histoire de la Médecine sous la présidence du Dr Philippe Bonnichon, **en visioconférence**, le samedi 24 avril 2021 à 14h30.

1) Intervention du président, le Dr Philippe Bonnichon

Après avoir prononcé quelques mots de bienvenue à l'adresse des soixante membres « présents en distanciel », le président précise que la prochaine réunion statutaire est fixée au 22 mai. Il espère que la Société pourra enfin se réunir en « présentiel » à l'Académie nationale de chirurgie. Cette séance sera précédée dans la matinée d'un conseil d'administration, et débutera par la tenue de notre assemblée générale annuelle et la cérémonie de remise des prix 2019 et 2020 qui toutes deux ont été maintes fois reportées en raison de la crise sanitaire. Ce sera l'occasion d'organiser une journée « portes ouvertes » durant laquelle les responsables du bureau présenteront à la faveur de leur tâche respective, le fonctionnement de la Société. Il annonce également qu'une réunion commune organisée par l'Académie nationale de chirurgie et la SFHM, se déroulera le mercredi 26 avril à 14h30.

2) Intervention du secrétaire général, le Dr Jacques Chevallier

En l'absence de réception d'ouvrages nouveaux et de nouvelles candidatures, le secrétaire général apporte quelques précisions relatives à la séance commune ANC-SFHM annoncée par le président. Cinq communications associant l'histoire ancienne et récente de la médecine chirurgicale seront présentées. La réunion pourra accueillir en présentiel les membres de chacune des instances organisatrices mais sera également accessible en visioconférence. Elle fera en outre l'objet d'un enregistrement vidéo. Son programme détaillé sera prochainement diffusé auprès de chacun des membres de la Société.

3) Intervention du secrétaire de séance, M. Jacques Monet

Le secrétaire de séance donne lecture du compte rendu de la séance du 20 mars qui est approuvé à l'unanimité.

4) Élection

Louis-François GARNIER, cardiologue breton, praticien hospitalier, dont la candidature a été présentée lors de la séance du 20 mars dernier. *Parrains : Jacques Chevallier et Philippe Bonnichon*. Le Dr Louis-François Garnier est élu à l'unanimité des participants à la séance.

5) Palmarès des prix de la SFHM

Prix Jean-Charles Sournia, 2019

Martin ROBERT, *La fabrique du corps médical. Dissections humaines et formation médicale dans le Québec du XIX^e siècle*, Thèse de doctorat en histoire, 2019, Université du Québec à Montréal (Canada).

Interventions des docteurs Bonnichon, Cazala et Hamonet.

Prix de thèse Georges Robert de la SFHM, 2019

Mention sciences médicales

Alexis SEAN, *Frédéric Bazille (1841-1876), un peintre-médecin : une approche médicale de la vie et l'œuvre à travers l'exemple de l'Ambulance improvisée (1865)*, Mémoire DU, 2019, Université Paris-Descartes (Fac. Méd.).

Mention sciences humaines

Baptiste BAYLAC-PAOULY, *Histoire du développement, de la production et de l'utilisation du vaccin contre la méningite A (1963-1975)*. Thèse de doctorat en épistémologie, 2018, Université Claude Bernard Lyon I.

Interventions de MM. Bonnichon et Albou et de Mme Vandele.

Prix de thèse Georges Robert de la SFHM, 2020

Mention sciences médicales

Fanny DEMARS, *Saturnin Arloing, sa vie, son œuvre*, Mémoire DU, 2020, Université Paris-Descartes (Fac. Méd.).

Intervention de M. Watier.

Mention sciences humaines

Guillaume LINTE, *Médecine et santé des voyageurs transocéaniques français à l'époque moderne (XVI-XVII^e siècles)*, Thèse de doctorat en histoire, 2019, Université Paris Est Créteil.

La séance est levée à 17h. La prochaine séance parisienne se tiendra le samedi 22 mai 2021 à l'Académie nationale de chirurgie. Elle sera précédée par l'assemblée générale et la cérémonie de remise des prix 2019 et 2020.

Compte rendu de la séance du 22 mai 2021

Séance de la Société Française d'Histoire de la Médecine dans l'amphithéâtre des Cordeliers, 15 rue de l'École de Médecine, 75006 Paris (Académie nationale de chirurgie) sous la présidence du Dr Philippe Bonnichon à 14h30. La séance est également diffusée en visioconférence.

Membres excusés : C. Boulogne, J.J. Boutaric, F. Guillon-Metz, C. Gaudiot, M. Grand, B. Hoerni, P. Labrude, J. Lazare, M.H. Marganne, E. Martini, F. Renaud, A. Ségal, O. Walusinski, H. Watier.

1) Intervention du président, le Dr Philippe Bonnichon

Après quelques mots de bienvenue, le président remercie les membres présents et ceux qui à la faveur de la visioconférence participent à cette séance. Il se félicite de ce que l'amélioration des conditions sanitaires nous permet de se retrouver physiquement à l'Académie nationale de chirurgie qu'il remercie pour son bienveillant accueil. Il indique enfin qu'au cours du conseil d'administration réuni ce matin, le poste de vice-président vacant depuis peu a pu être pourvu. Le Professeur Patrick Berche, membre du conseil d'administration, a été élu vice-président de la Société à l'unanimité.

2) Intervention du secrétaire général, le Dr Jacques Chevallier

Le secrétaire général indique qu'il n'a toujours pas reçu d'ouvrage à présenter, ni de nouvelle candidature. Il rappelle à l'assemblée que le

mercredi 26 mai après-midi, l'Académie nationale de chirurgie invite la SFHM autour de l'histoire de la médecine. Cinq communications sont prévues :

Françoise GUILLON-METZ, *Chirurgien de campagne sous le roi-soleil : Traité des playes de teste par Maître Antoine Boirel, lieutenant des maîtres chirurgiens d'Argentan, Commentaire par le Dr Louis Thomas, bibliothécaire à la faculté de médecine, Paris, 1880* ; Clément Claude ABBOU, *Chirurgie de la prostate : des prémices à la robotique* ; Philippe BONNICHON, *Vie et œuvre du chirurgien montpelliérain Laurent Joubert* ; Jean-Louis BERROD, *Naissance, vie et mort d'une maladie chirurgicale qui semblait éternelle : l'ulcère gastroduodénal* ; Jacques CHEVALLIER, *Enquête sur un tableau représentant un anatomiste : Vésale ou Paré ?*

Cette réunion se tiendra en présentiel, en visioconférence et sera consultable en *replay* sur *You Tube*. Le programme détaillé sera diffusé auprès de tous nos membres en début de semaine prochaine.

3) Intervention du secrétaire de séance, M. Jacques Monet

Le secrétaire de séance donne lecture du compte rendu de la séance du 20 mars qui est approuvé à l'unanimité.

4) Élection

La candidature du Dr Jean-Claude LÉONARD a été présentée en septembre dernier. Pédiatre installé en libéral de 1977 à 1992, puis praticien hospitalier depuis 2002, Jean-Claude Léonard vit et travaille à Berck-sur-Mer. Ses travaux portent sur la pédiatrie, l'allergologie et l'histoire de la médecine avec un intérêt particulier pour Arthur Rimbaud. *Parrains : Philippe Albou et Jean-Jacques Ferrandis*. Le Dr Jean-Claude Léonard est élu à l'unanimité des présents.

Assemblée générale de la SFHM du 22 mai 2021

Rapport moral de la SFHM pour l'année 2020 par le secrétaire général

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

À l'issue de la troisième année de mon mandat, j'ai le plaisir de vous présenter, en tant que secrétaire général, le rapport moral de notre Société pour 2020. Cette réunion prévue traditionnellement en février a été reportée en mars, puis en avril, puis en mai, en raison de la pandémie de Covid 19.

Je tiens à remercier les membres du bureau qui m'ont apporté leur aide et leur soutien, dont notre président le Dr Philippe Bonnichon.

Évolution des effectifs

Au 31 décembre 2020, la Société comptait 319 membres mais 78 membres actifs, c'est à dire à jour de leur cotisation ! Ce retard important de cotisation peut s'expliquer par les conditions sanitaires et la modification du coût de la cotisation unique. Enfin, des régularisations ont eu lieu par la suite après le cri d'alarme de notre trésorier, le Dr Jean-François Hutin. Nous avons eu à déplorer en 2020, à notre connaissance, le décès de cinq de nos membres : Michèle Midol-Monnet en février, le Pr Alain Bouchet en mars, président d'honneur de notre Société, le Dr Alain Lellouch, ancien membre du conseil d'administration en mars, le Pr Henri-Régis Ducoulombier en mai et le Dr Louis Lotzenou en octobre. Par ailleurs, six collègues ont démissionné et aucun n'a été radié, après deux années d'absence de paiement et des rappels. Enfin, sept nouveaux membres ont été élus en 2020 (contre 9 en 2019 et

18 en 2018). Le nombre de membres actifs continue à diminuer, mais là aussi les conditions sanitaires de l'année 2020, comme elles le seront aussi en 2021, expliquent en partie cette situation.

Les revues

En 2018, le conseil d'administration de la SFHM avait proposé un ensemble de solutions afin de pérenniser l'avenir de la revue « papier », tout en développant la « e-SFHM ». Les volumes annuels 2019 et 2020 de la revue *Histoire des sciences médicales* comprenant la vie de la Société et une sélection de communications adaptées à une publication papier vous ont été envoyés par voie postale, sous réserve d'être à jour de cotisation. Pour l'année 2019, ce service a été gracieux. En 2020, la cotisation a été forfaitaire à 75 euros et comprend la cotisation et le volume annuel. Nous remercions le comité de sélection, dirigé par M. Jacques Monet, et le Pr Danièle Gourevitch qui avec la collaboration du Pr Simone Gilgenkrantz sont en charge de cette publication papier.

En 2020, nous avons changé d'imprimeur afin de diminuer les coûts et nous remercions le Dr Pierre Thillaud qui s'est chargé de ce travail. Le tome 2 de cette nouvelle formule vous a été envoyé en début d'année 2021.

La e-SFHM, créée en 2015, qui était initialement le supplément illustré de la revue *Histoire des sciences médicales* avec quatre numéros en 2019, a été écartée en 2020 au profit d'une nouvelle e-revue appelée *Carnets d'histoire de la médecine*, toujours sous la direction éditoriale du Pr Jacqueline Vons. Les six numéros vous ont été envoyés en avant-première puis mis sur le site. Le conseil d'administration du 19 septembre 2020 a décidé de revenir à la première formule tant les *Carnets* s'étaient progressivement éloignés de ses objectifs fixés par le conseil d'administration, et que le Dr Philippe Albou devait en assurer la coordination éditoriale. Vous avez reçu en début d'année le numéro 1, les numéros 2 et 3 sont en préparation. Nous le remercions de tous ses efforts.

Publications et site Web

Le site Web de la Société, refondu en 2018, a souffert de ces changements d'orientation et de la désorganisation liée à la pandémie. Nous sommes en train de le mettre à jour avec l'aide de Jean-François Vincent, chef du service Histoire de la santé, également membre de la Société. Nous remercions infiniment la BIU-Santé pour ce travail et pour toute l'aide logistique qu'elle nous apporte gracieusement.

Le Comité de lecture et de programmation

Le Comité de lecture et de programmation s'est réuni régulièrement en 2020 autour de M. Jacques Monet, directeur de ce comité, qui veille à l'application des règles établies (consultables sur le site Web). Il a pour but de sélectionner les propositions de communication reçues et de répartir les articles retenus pour la publication de trois manières : le texte intégral dans la revue papier, dans la *e-SFHM* (si la richesse de l'iconographie le permet) ou simplement un résumé dans la revue papier. Nous le remercions pour ce travail minutieux souvent pénible et nous encourageons les auteurs à respecter les règles éditoriales en vigueur.

Déroulement des séances

Nos sept séances mensuelles habituelles ont été réduites comme peau de chagrin à trois : en janvier, février et septembre. Nous nous sommes réunis à l'amphithéâtre des Cordeliers grâce à l'hospitalité de l'Académie nationale de chirurgie, et en septembre dans les locaux universitaires de l'hôpital Necker. Nous remercions grandement de leur hospitalité le président de l'Académie et son secrétaire général, ainsi que les responsables de Necker. Cette dernière réunion a permis une relation plus importante avec les étudiants et les organisateurs du DU parisien d'histoire de la médecine. Nous sommes à cet égard très reconnaissants envers Claude Harel pour son aide et la qualité de son accueil. Hormis ces deux lieux, nous avons l'assurance de pouvoir bénéficier à l'avenir du bel amphithéâtre flambant neuf de l'École de kinésithérapie de Paris et remercions là aussi de son hospitalité son directeur, notre secrétaire de séance, Jacques Monet.

Enfin les Journées de la SFHM à Montpellier (lieu choisi en raison du 800^e anniversaire de la faculté de médecine), prévues initialement en juin, repoussées en septembre, ont finalement été annulées. Plusieurs communications prévues au programme ont été publiées dans la revue. Nous remercions toute l'équipe de Montpellier, en particulier le Pr Thierry Lavabre-Bertrand, membre de notre Société, ainsi que notre vice-président, le Dr Philippe Albou, pour tous ces efforts mal récompensés.

Conditions d'adhésion et d'abonnement

Il est précisé à nouveau que la cotisation comme membre est due par tous les sociétaires, y compris les présidents d'honneur (ce qui n'était pas le cas auparavant). Deux années de non-paiement de la cotisation entraînent la radiation automatique. Enfin, comme nous l'avons déjà dit, le volume de la revue n'est plus adressé aux membres qui n'ont pas payé leur cotisation.

Les élections

En décembre ont eu lieu les élections pour le renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration. Les membres sortants étaient : Pr Jacques Battin, Pr Patrick Berche, Dr Philippe Charlier, M. Guy Cobolet, Pr Michel Germain, Pr Jean-Marie Le Minor, M. Jacques Monet, M. Roux-Dessarps. Les membres réélus étaient : Pr Patrick Berche, Pr Michel Germain, Pr Jean-Marie Le Minor, M. Jacques Monet. Les nouveaux membres étaient : Dr Valérie Callot, Pr Daniel Droixhe et Pr Jacques Rouëssé. Nous remercions les membres sortants de leur travail et félicitons les nouveaux arrivants.

Renouvellement du Bureau

Le Conseil d'administration à la fin de l'année 2020 avait la composition suivante : Président : Dr Philippe Bonnichon ; Vice-présidents : M. Guy Cobolet et Dr Philippe Albou ; Secrétaire général : Dr Jacques Chevallier ; Secrétaire général adjoint : Dr Jean-José Boutaric ; Secrétaire de séance : M. Jacques Monet ; Secrétaire de séance adjoint : Pr Simone Gilgenkrantz ; Trésorier : Dr Jean-François Hutin ; Responsables des publications : Pr Danielle Gourevitch et Dr Philippe Albou ; Délégué aux affaires extérieures : Dr Pierre Thillaud.

Le fichier des membres

Le fichier numérisé des adhérents devient complexe à gérer et le changement de secrétaire-adjoint chargé de la mise à jour de ce fichier a généré quelques erreurs que nous vous prions d'excuser. Notre secrétaire-adjoint, le Dr Jean-José Boutaric, avec l'aide des Drs Philippe Albou et Jean-François Hutin, a repris la mainmise minutieuse de ce fichier et nous le remercions d'avoir bien voulu s'engager dans cette tâche ingrate.

Je termine ce rapport moral de l'année 2020, *annus horribilis*, en remerciant tous les membres présents ou non qui m'ont témoigné leur confiance.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier pour 2020 par le trésorier

Le bilan 2020 fait ressortir un résultat d'exploitation de – 2 569 euros, et un résultat net de – 2 582 euros. L'année dernière ces chiffres étaient respectivement de 6 261 et 5 862 euros. Ce résultat négatif est lié à une

petite baisse du produit d'exploitation et à une importante augmentation des charges.

Baisse du produit d'exploitation dû en partie à l'absence de congrès et de dons (mais qui surtout correspond en fait à des cotisations en retard ou à des cotisations payées en ne tenant point compte de la diminution de son montant). Le chiffre des cotisations est en effet un chiffre en trompe l'œil puisqu'il existe une augmentation des recettes mais en fait une baisse du recouvrement des cotisations malgré mes rappels. Nous comptabilisons en effet 132 membres cotisants à 75 euros contre 195 à 50 euros l'année dernière sur 233 inscrits, le reste correspondant aux quelques abonnés institutionnels. Mes rappels en début d'année ont permis de recouvrer une trentaine de cotisations en retard mais qui n'apparaissent pas dans le bilan.

Augmentation des charges puisque la sortie de la revue a été décalée et son coût essentiellement supporté par cet exercice, soit 10 110 euros alors que les autres charges sont restées stables (honoraires comptable et assurance) ou en baisse (*e-SFHM*, frais de diffusion de la revue désormais annuelle, remise des prix, et cotisation à la SPCS dont nous avons décidé de nous passer). À noter également l'absence de frais liés au congrès. À toute chose malheur est bon... Les frais postaux sont toujours aussi faibles car supportés par mon cabinet.

Un poste a néanmoins augmenté, celui de l'appariteur, lié au changement de locaux, et ce malgré le faible nombre de séances dû aux circonstances. Il est à craindre que ce poste représente une importante charge de dépenses à l'avenir. Un autre poste sera aussi à envisager, celui des dépenses liées à la diffusion des séances par *zoom* et à notre visibilité sur les réseaux sociaux.

On note de plus une baisse de la rentabilité de nos placements (398 euros contre 581 euros).

Les actifs circulants se décomposent en valeurs mobilières pour 6720 euros (compte sur livret pour 2086 euros, et 45 LCL Garanti 100 soit 4506 contre 4531 euros,) et en disponibilité pour 112 320 contre 112 860 euros l'année dernière (Livret A : 81 517 contre 81 094 euros et compte courant : 30 803 euros contre 31 766 euros l'année dernière).

Le résultat négatif se traduit par une baisse de notre réserve financière qui est de 119 513 euros contre 121 375 euros l'année dernière.

Le rapport financier qui sera annexé au procès-verbal de la présente assemblée générale est adopté à l'unanimité par les membres présents ou représentés.

RAPPORT FINANCIER POUR 2020 PAR LE TRÉSORIER

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE			
Durée de l'exercice 12 mois			
		Exercice N du 01/01/20 au 31/12/20	Exercice N-1 du 01/01/19 au 31/12/19
Produits d'exploitation	Produits divers de gestion courante	0	8
	Cotisations	12 213	10 450
	Congrès	0	4 040
	Dons	100	2 572
	Total produits d'exploitation	12 313	17 070
Charges d'exploitation (Charges externes)	Frais appariteur	700	216
	Fournitures administratives	0	0
	Honoraires	1 434	1 410
	Frais de Congrès	0	4 375
	Revue SFHM	10 110	0
	E-revue SFHM	960	1 779
	Frais de diffusion	372	901
	Assurances	300	292
	Frais postaux	0	35
	Services bancaires	6	9
	Dons	0	0
	Cotisation	0	675
	Remise de prix	1 000	1 500
	Médaille	0	16
	Frais élections	0	0
Total Charges externes	14 882	11 208	
Résultat d'exploitation		- 2 569	5 862
Charges exceptionnelles		-11	-182
Produits et charges extérieures	Résultat financier	398	581
BÉNÉFICE OU PERTE		- 2 182	6 261

RAPPORT FINANCIER POUR 2020 PAR LE TRÉSORIER

BILAN SIMPLIFIÉ Durée de l'exercice 12 mois					
				Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Actif	Actif immobilisé				
	Actif circulant	Créances clients		320	1 624
		Charges constatées d'avance		281	274
			LCL garanti 100	4 506	4 532
			Cpte livret	2 086	2 085
			Amort. Provisionné	128	103
			Total (I)	6 720	6 720
			LCL cpt	30 803	31 766
			LCL livret A	81 517	81 094
			Caisse	0	0
			Total (II)	112 320	112 860
			Total général	119 513	121 375
Passif	Capitaux propres		Capital social	32 252	32 252
			Report à nouveau	87 854	81 593
			Résultat de l'exercice	- 2 182	6 261
			Total (I)	117 924	120 106
			Fournisseurs Fact. non parvenues	1 515	1 065
	Produits constatés d'avance			75	205
			Total (II)	1 590	1 270
			Total général (I)+ (II)	119 513	121 375

Remise des prix 2019 et 2020 de la SFHM

Prix 2019

Prix Georges Robert de la SFHM, mention sciences humaines : **Baptiste BAYLAC-PAOULY** : *Histoire du développement, de la production et de l'utilisation du vaccin contre la méningite A (1963-1975)*, (thèse de doctorat EPIC, université Lyon 1).

Cette thèse retrace le développement du vaccin antiméningococcique A par l'Institut Mérieux de Lyon entre 1963 et 1975. Dans un premier temps, nous présentons la maladie et la menace de santé publique qu'elle représente spécifiquement en Afrique subsaharienne, nécessitant le développement d'un vaccin défendu par le médecin militaire français Lapeyssonnie. Nous retraçons l'histoire de la collaboration entre l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Institut Rockefeller, le Centre International de Référence pour les Méningocoques (Pharo) et l'Institut Mérieux qui commercialisera avec succès un vaccin. Nous concluons avec le programme massif de vaccination mené au Brésil en 1974-75 dans le cadre duquel 80 millions de personnes ont été vaccinées contre la méningite pour tenter d'arrêter une épidémie mortelle de la maladie. Nous analysons cette histoire avec le concept de « doable problems » développé par Joan Fujimura. Cette approche nous permet d'échapper à une simple « narration du progrès » de la découverte d'un vaccin. Au lieu de cela, l'analyse en termes de niveaux d'organisation du travail et les concepts clefs d'articulation et d'alignement mettent en évidence un certain nombre d'aspects intéressants, notamment l'importance de la collaboration entre groupes et individus, ainsi que des hypothèses implicites sur la validité des différentes approches de la production vaccinale. Cette approche analytique nous permet de mettre en évidence des aspects sociaux pour compléter l'histoire technique du développement et de l'utilisation du vaccin au cours de cette période (B. B-P).

Prix Georges Robert de la SFHM, mention sciences médicales : **Alexis SEAN** : *Frédéric Bazille (1841-1870), un peintre-médecin : une approche médicale de la vie et l'œuvre à travers l'exemple de l'Ambulance improvisée (1865)*, (mémoire de DU d'histoire de la médecine, université Paris-Descartes).

À la question de savoir qui fut Frédéric Bazille, les archives et les expositions nous apportent les premiers éléments de réponse. Bien que ne faisant pas partie des artistes les plus réputés, notre peintre n'en demeure

pas moins l'une des figures majeures comme en témoigne l'influence qu'il exerça sur les Impressionnistes. Ainsi la vie et l'œuvre de Bazille ont été étudiées par les experts mais la question médicale reste toujours en suspens. En effet, tiraillé entre son destin forcé de médecin et son désir personnel de peindre, c'est dans la peau d'un étudiant décevant et d'un artiste frustré qu'il se trouve. Une fois libéré de sa médecine, Bazille peindra librement tandis que ses pas le conduiront vers Monet. De cette relation naîtra une des pièces majeures du répertoire de Bazille tant l'Ambulance improvisée marque une rupture. Outre une révolution technique, cette toile doit être lue avec les yeux du professionnel de santé afin d'apercevoir l'essence même de l'œuvre de notre artiste (A. S).

Prix Jean-Charles Sournia de la SFHM 2019 : **Martin ROBERT** : *La fabrique du corps médical. Dissections humaines et formation médicale dans le Québec du XX^e siècle*, (thèse de doctorat en histoire soutenue à l'Université du Québec de Montréal, Canada).

Lobe pariétal, ischiojambiers, plèvre, sphénoïde, vertèbres cervicales... D'où vient que l'on conçoive nos corps comme des assemblages de parties, dont la nomenclature provient du langage chirurgical et médical ? Cette thèse retrace les conditions qui rendent possible au XIX^e siècle l'avènement de ce corps médical dans les écoles de médecine de la province canadienne de Québec. Étudier le corps anatomique y devient un enjeu de légitimité et de distinction professionnelle pour les médecins. Cette activité de connaissance suppose la dissection de milliers de défunts, soit enlevés par des étudiants en médecine à même des lieux de sépulture, ou qui proviennent d'institutions de soin et d'assistance et n'ont pas été réclamés par des proches. Les lois canadiennes d'anatomie de 1843 et de 1883 imposent cette dernière catégorie, celle des morts « non réclamés », au terme de près d'un siècle de polémiques, de négociations et d'arrangements entre une variété de milieux. Au moyen d'archives hospitalières et d'écoles de médecine, de journaux, de débats judiciaires et parlementaires et de témoignages écrits de médecins, cette analyse du cas québécois contribue à l'histoire de la profession médicale et de la disposition des morts au XIX^e siècle. Au milieu du XVIII^e siècle, la province de Québec est intégrée à l'Empire britannique, rendant possible l'installation sur le territoire de médecins et chirurgiens formés aux dissections humaines à Londres ou à Édimbourg. Par l'application du *Murder Act*, loi britannique autorisant la dissection de certains condamnés à mort pour meurtre, les premières dissections

humaines sont alors pratiquées au Québec. Instituée à partir des années 1820 dans des cursus de formation médicale, cette pratique devient, dans la seconde moitié du siècle, obligatoire pour tous les apprentis médecins canadiens. En 1843, une première loi canadienne d'anatomie, qui prend modèle sur celle adoptée à Londres une décennie plus tôt, met un terme à la dissection punitive des condamnés à mort en limitant en principe les dissections humaines aux défunts non réclamés provenant d'établissements de soin et d'assistance. La répugnance de certains de ces établissements à se conformer à cette loi canadienne conduit toutefois à son échec. Au cours des quatre décennies suivantes, les écoles médicales négocient donc en marge de la loi l'obtention des cadavres nécessaires à leurs cours d'anatomie humaine. En parallèle, les enlèvements de défunts à même les lieux de sépulture entrent dans l'ordinaire des étudiants en médecine canadiens. Ce statu quo, dans les années 1870, atteint un point de rupture. Les controverses liées aux enlèvements de cadavres entrent en contradiction avec les velléités des médecins à ce qu'on les reconnaisse comme seuls habilités à intervenir professionnellement en ce qui regarde la santé des individus et des populations. Dans ce contexte, le procès à Montréal d'un étudiant en médecine accusé d'avoir enlevé un mort conduit, en 1883, à l'adoption d'une réforme de la loi d'anatomie canadienne. Au moyen d'une analyse quantitative de registres institutionnels, cette thèse montre que les dissections humaines se normalisent au Québec vers la fin du XIX^e siècle. Une grande majorité des morts non réclamés confiés aux écoles médicales provient alors d'institutions psychiatriques. Par l'entremise d'intermédiaires tels que les inspecteurs d'anatomie, deux groupes sociaux se forment en définitive au miroir du corps anatomique dans le Québec du XIX^e siècle. D'une part, celui des médecins qui étudient ce corps et, de l'autre, celui des morts « non réclamés », décédés dans l'indifférence, qui l'incarnent (*M. R.*).

Les prix de thèse d'histoire de la médecine Georges Robert de la SFHM pour l'année 2019, qui n'ont pas pu être remis en mars comme chaque année en raison de la pandémie sont remis aujourd'hui avec les prix 2020.

Prix 2020

Prix Georges Robert de la SFHM, mention sciences médicales : **Fanny DEMARS** : *Saturnin Arloing, sa vie, son œuvre.*

Arloing (1846-1911) est vétérinaire. Formé à l'École vétérinaire de Lyon auprès de Chauveau, il fut chef de service, professeur puis directeur de cette école. Il deviendra aussi docteur ès sciences et docteur en médecine. Il occupa

des postes de professeur à la Faculté des sciences et à la Faculté de médecine de Lyon. Il consacra sa vie à la recherche scientifique expérimentale et à l'amélioration de la médecine humaine et vétérinaire. Arloing est d'abord anatomiste et un grand physiologiste. Il s'est cependant particulièrement illustré grâce à ses travaux en microbiologie. Ses recherches, toujours empreintes d'applications pratiques, eurent des conséquences importantes sur la santé publique à Lyon et dans le monde. Au côté de Chauveau, Pasteur et Koch, il fit partie des pionniers dans la lutte contre les maladies infectieuses. Il s'attaqua notamment à la tuberculose, terrible maladie à laquelle il dédia la seconde partie de sa vie et qui aujourd'hui encore constitue un danger majeur pour la santé publique dans le monde et en France (*F. D.*).

Prix Georges Robert de la SFHM, mention sciences humaines : **Guillaume LINTÉ** : *Médecine et santé des voyageurs transocéaniques français à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*.

À l'époque moderne, le voyage transocéanique projette l'Europe dans une ère nouvelle. Il ne s'agit pas seulement d'une performance technique ou d'un outil de conquête, mais d'un phénomène aux multiples implications sociales et culturelles. Ce sont des dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui, volontairement ou non, prennent part à une expérience inédite dans l'histoire des mobilités européennes. Habiter l'océan des semaines ou des mois durant, au sein de navires où l'encombrement et la promiscuité constituent la norme, représente un véritable défi sanitaire. En France, c'est essentiellement à partir du XVII^e siècle que ce sujet commence à mobiliser, tandis que le royaume tente de s'imposer parmi les puissances maritimes et pose les jalons de son premier empire colonial. Médecins, chirurgien-navigants, officiers de marine ou encore ingénieurs, se retrouvent impliqués dans une réflexion sur l'origine des maladies des *gens de mer* et dans la mise en place de stratégies prophylactiques. Cette thèse s'intéresse à différents aspects sanitaires relatifs aux navigations transocéaniques. Elle aborde les idées et les discours savants formulés à propos de la santé de ceux qui les effectuent, mais aussi les pratiques et dispositifs techniques destinés à prévenir les risques, ainsi que les acteurs et les réseaux de savoirs mobilisés autour de la question. Ces recherches mettent également en lumière la façon dont les espaces maritimes et intertropicaux furent conçus sous les traits d'environnements pathogènes, à une époque où ils deviennent de plus en plus stratégiques d'un point de vue géopolitique. Il s'agit ainsi de proposer une lecture nouvelle des problématiques sanitaires relatives aux

voyages ultramarins à l'époque moderne, à partir d'une approche relevant de l'histoire de la médecine et des études des sciences et des techniques (G. L).

Le prix commun Académie nationale de médecine / Société Française d'Histoire de la Médecine (ANM/SFHM), a été décerné en 2020 au **Dr Olivier WALUSINSKI**, membre de notre Société, pour son ouvrage : *Jean-Martin Charcot : membre de jurys de thèses à la Faculté de médecine de Paris (1862-1893)*, publié en 2020 par les éditions Oscitatio.

Parmi les lauréats, seuls Alexis Sean et Guillaume Linte étaient présents. Le président leur remet un chèque et un exemplaire de la médaille de la SFHM gravée à leur nom. Martin Robert avait adressé une vidéo de remerciement qui a pu être diffusée dans la salle.

Communication

Jean-Marie GILGENKRANTZ, *Georges Seurat et le pointillisme*. La courte vie de Georges Seurat, mort à 32 ans, est entièrement consacrée à l'Art. Dès l'âge de 15 ans, il suit des cours de dessin où il découvre la loi des contrastes de couleurs de Chevreul à l'origine de sa réflexion sur une nouvelle technique picturale : le divisionnisme ou pointillisme. Après 2 années uniquement consacrées au dessin (crayon Conté, papier à grains), il expérimente l'utilisation de petites touches de couleurs différentes ce qui lui imposera de nombreux dessins et peintures préparatoires. « La Baignade à Asnières » puis « Un dimanche à la Grande Jatte » sont les deux œuvres fondatrices du pointillisme. Il applique cette technique à des scènes d'intérieur et à la représentation de jeunes femmes nues. À la suite d'une liaison avec Marie Khnoblach, naît un garçon, Pierre. Lors du VIII^e salon des Indépendants auquel il participe survient une forte température dont il décède deux jours après avec le diagnostic d'angine infectieuse. Son fils, âgé d'un an, décède quelques jours après avec ce même diagnostic. En fait, dans le contexte de l'époque il est logique d'évoquer le diagnostic d'angine diphtérique.

Présentation « portes ouvertes » du bureau de la SFHM

Cette présentation résulte d'une heureuse initiative de notre président, le Dr Philippe Bonnichon, qui a exprimé sa volonté d'informer tous les membres de la SFHM, afin d'en faire apprécier plus justement l'importance pour la bonne marche de notre association, du contenu et de la diversité des

tâches relevant de chacun des postes du Bureau assurés par les administrateurs qui en acceptent la charge.

Fonctions du secrétaire général, par Jacques Chevallier

Sa fonction n'est pas précisée dans les statuts de la SFHM : « *si ce n'est sans doute que l'une de ses fonctions est justement de respecter et de faire respecter les statuts !* » selon Philippe Albou. Lors de la passation de pouvoirs en décembre 2017, il nous a fourni un travail détaillé en huit pages très denses que je vais résumer et actualiser. Ces fonctions essentielles sont au nombre de **dix** : **1** Gestion des demandes reçues (hors candidatures) : membres, journalistes, sociétés savantes, non-membres (étudiants, chercheurs...) ; **2** Gestion des candidatures : réception et confirmation de celles-ci, inscription des candidatures à l'ordre du jour des séances, présentation et élection en séance ; **3** Gestion du listing des membres : rôle du secrétaire général adjoint en conformité avec le RGPD ; **4** Informations ou documents reçus : expositions et/ou conférences diverses, livres publiés, livres reçus par courrier ; **5** Informations diffusées aux membres : convocation aux séances, informations mensuelles ou autres ; **6** Mises à jour du site de la SFHM en accord avec la BIU-Santé, les responsables des publications et d'autres membres du bureau ; **7** Préparation et gestion des séances avec la rédaction d'une main courante de la réunion, transmise au secrétaire de séance qui rédige un compte-rendu de séance ; les candidatures à présenter, les informations générales, les livres reçus, les communications ; **8** Préparation des réunions du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale. Il s'agit d'établir et d'envoyer les convocations et les ordres du jour de ces instances de gouvernance ; de rédiger et de sauvegarder les procès-verbaux après approbation ; de rédiger et de sauvegarder le rapport moral annuel ; de préparer les élections des administrateurs à partir du mois d'octobre des années paires (demande de candidatures, rédaction et envoi par l'imprimeur des documents, réception des bulletins et décompte avec d'autres membres du bureau) ; **9** Aspects réglementaires : informations à donner à la Préfecture de Paris sur la vie de la SFHM qui nous vous le rappelons est reconnue d'utilité publique, ce qui lui impose de nombreuses contraintes administratives ; **10** Recherche, réservation et gestion du ou des lieux des séances, tâche bien ardue depuis que l'université Paris-Descartes ne nous accepte plus en sa salle des Conseils, dans laquelle une grand part de l'histoire de notre Société s'est faite.

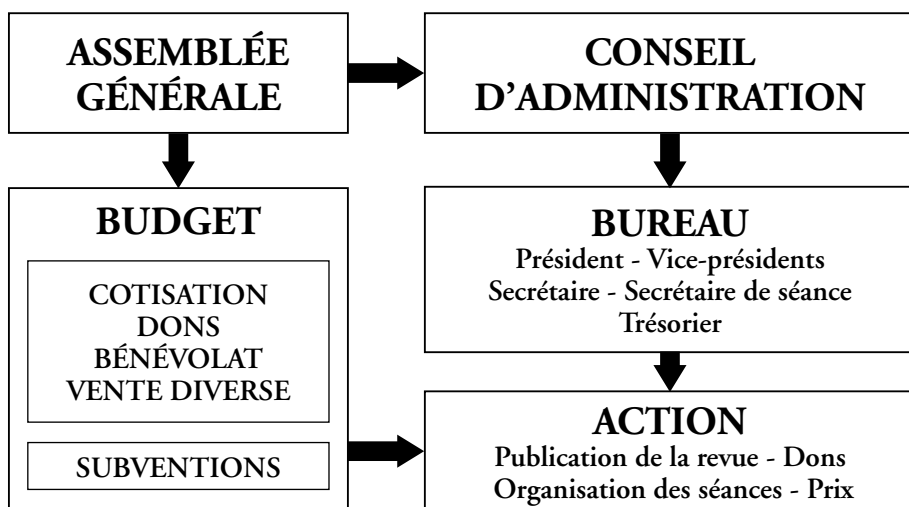
Depuis 15 ans, l'informatique a bouleversé la fonction du secrétaire général. Nous avons, sur ses conseils, essayé de mieux répartir les tâches : le

trésorier s'occupe maintenant de la gestion intégrale des cotisations, y compris des appels et des relances, et en certifie le paiement sur le listing ; quant au secrétaire adjoint, il a la charge de tenir constamment à jour ce listing.

Il nous reste à remercier le secrétaire général adjoint, le trésorier et mon prédécesseur actuellement vice-président, Philippe Albou, sur qui on peut toujours compter. Ce poste désigné par vote pour une durée de six ans nous permettra de travailler avec trois présidents très différents dans leur manière de présider.

Fonction du trésorier, par Jean-François Hutin

Le trésorier a un rôle clé dans l'association, mais finalement mineur, aussi je serais bref. En étroite collaboration avec le président et le secrétaire général, il est le garant d'une bonne gestion financière et de la bonne utilisation des fonds qui lui sont confiés au nom et pour le compte de l'association dont le fonctionnement est résumé sur ce schéma.



Les fonctions du trésorier, membre du bureau, dépendent des missions qui lui sont confiées par l'assemblée générale constituée par l'ensemble des membres qui a élu son conseil d'administration dont est issu le président (pour faire simple, le président, dans une association, c'est celui qui a toujours raison ...). Ce dernier, en faisant application du règlement intérieur, peut confier au trésorier certains pouvoirs par délégation, comme par exemple gérer les cotisations en collaboration avec le secrétaire général, Jacques Chevallier et le secrétaire général adjoint, Jean-José Boutaric, et effectuer les paiements. Le trésorier détient pour cela la signature sur les comptes

bancaires de l'association, seul ou avec le président, compte qui se trouve tenu par l'agence LCL du boulevard du général Leclerc à Paris depuis des temps historiques.

Concrètement, les fonctions du trésorier dépendent de la taille de l'association. Dans les associations de petite taille comme la nôtre, le trésorier est chargé d'élaborer : un compte de résultat simple ; un bilan, qui fait état du patrimoine à la date de clôture ; un rapport financier, expliquant la teneur des recettes ou produits, la nature et le montant des dépenses, leurs variations d'un exercice sur l'autre. Dans le cas général, aucun texte n'impose à une association de désigner un trésorier. Or, l'association régulièrement déclarée peut recevoir des dons ou des subventions, procéder à des acquisitions, employer du personnel, etc. Le trésorier, qui est censé être doté de compétences pour gérer les finances, fait face à plusieurs obligations comptables, sociales et fiscales comme régler des sommes dues aux organismes ou aux fournisseurs. Sur le plan du suivi administratif, il doit classer des pièces comptables, être en relation avec l'expert-comptable (Laurent Callon à Reims, pour d'évidentes raisons pratiques), et, s'il y a lieu, le commissaire aux comptes, ce qui n'est pas notre cas.

Il assure le suivi bancaire : gestion des encaissements ; état de rapprochement bancaire très régulier ; relations avec la banque. À propos d'encaissement : merci de bien remplir vos chèques ... Son rôle est surtout de préparer les comptes qui seront soumis à l'assemblée générale annuelle pour validation. Dans la mesure où le trésorier est membre de la gouvernance de la SFHM, il est mandataire de l'association et de son président. Par conséquent, il est solidairement responsable avec ce dernier envers l'association des dommages qu'il pourrait causer par sa faute ou sa négligence, entraînant un préjudice pour l'association qui doivent leur être personnellement imputables. Que cela n'effraie pas les candidats potentiels. Cela fait plus de dix ans que je suis trésorier aussi faut-il songer à la relève. Avis aux amateurs ...

Politiques éditoriales de la SFHM, par Pierre L. Thillaud

Le 29 janvier 1902, Raphaël Blanchard, grand initiateur de notre Société, décidait que celle-ci devait disposer d'un organe qui lui soit propre ... L'article 1 de ses Statuts stipulait dès lors que la SFHM : « *se propose en outre de publier un bulletin périodique contenant les actes officiels de la Société, les textes des procès-verbaux, les renseignements bibliographiques qu'elle aura réunis, et soit l'intégralité, soit le résumé des travaux qui lui auront été communiqués* ». Et le Règlement intérieur de préciser : « *La Société publie annuellement un Bulletin paraissant par fascicules trimestriels* ».

Depuis ces temps originels, trois périodes caractérisent cette politique éditoriale. De 1902 à 1942, le « *Bulletin de la SFHM* » est régulièrement publié. Survient ensuite une période assez chaotique. De 1945 à 1951, seules quatre livraisons d'un volume chacune sont servies sous le titre de « *Mémoires de la SFHM et de ses filiales* ». À partir de 1951, la Société perd son indépendance éditoriale, et c'est dans le cadre d'une entreprise commerciale, sous le titre « *Histoire de la médecine* », que quelques travaux de membres de la SFHM sont publiés. À compter de 1967, la SFHM recouvre son autonomie éditoriale avec la Revue « *Histoire des Sciences médicales* ». Cette revue que l'on doit à l'initiative d'André Pecker, est encore de nos jours l'organe officiel de la SFHM.

Si le titre de cette publication demeure, il faut bien admettre que les conditions de son existence ont été considérablement modifiées en plus de 50 ans. En 2014, alors que j'assurais les fonctions de président, j'ai été conduit à vous soumettre quelques orientations visant tout autant à tirer les enseignements des réalités sociale (baisse des adhérents) et financière (coûts d'édition) qui s'imposaient, qu'à vous proposer deux inflexions majeures dans la politique éditoriale de notre Société. Je vous proposais de publier la Revue selon un rythme annuel, tout en conservant un contenu conforme à l'article 1 de nos Statuts fondateurs. En contrepartie, je vous proposais la création d'une publication digitalisée dont la publication serait trimestrielle, qui me semblait ne présenter que des avantages, tant sur le plan des facilités offertes à de nombreuses illustrations en couleur, que sur le plan des commodités en termes de diffusion de nos travaux, et de pénétration d'un public nouveau susceptible de venir grossir nos rangs toujours plus clairsemés. Je dois admettre que ces perspectives nouvelles n'auraient pu se concevoir sans le très fidèle et très efficace soutien de Monsieur Cobolet alors conservateur et formidable animateur de la BIU-Santé.

Quelques temps plus tard le conseil d'administration accepta ces orientations qui furent approuvées par l'assemblée générale du 19 février 2019. La première livraison annuelle de la Revue au titre de 2019, qui se révélera très perfectible, marqua la fin d'une longue collaboration avec notre imprimeur-éditeur de Reims, Monsieur Maréchal.

La dernière livraison, celle de 2020, est bien plus aboutie. Elle inaugure une collaboration nouvelle avec un imprimeur de Tours : les Établissements Gibert-Clarey Imprimeurs. Compte-tenu des temps de crise sanitaire qui ont présidé à la conception et à la réalisation de ce volume, on ne peut qu'être satisfait du résultat. Cette appréciation est confortée si on veut bien considérer ce résultat en terme financier. Alors qu'en 2017 la Société

comptait 352 membres, la conception, l'impression, le brochage et le routage de quatre livraisons totalisant 500 pages nous coûtaient plus de 25 500 euros. Cette livraison 2020, tirée à 250 exemplaires comportant 300 pages, n'aura coûté que 7 000 euros, dont environ 1 500 euros réglés une fois pour toute, à titre des frais de maquettage initial. Plus de 72,5 pour cent d'économie sur ce poste d'édition papier, nous offre malgré la diminution sensible du nombre de nos membres, une réelle opportunité pour acquérir une réelle autonomie dans la maîtrise de notre espace Internet. Ainsi, on peut dire aujourd'hui que cette première orientation de notre nouvelle politique éditoriale est désormais bien engagée.

Le deuxième axe majeur de cette politique, la publication trimestrielle de la *e-SFHM* est également en bonne voie. Les onze livraisons servies depuis 2015, lui ont permis d'acquérir une certaine expérience, et de bénéficier de

4 Histoire des sciences médicales

Essai d'iconodiagnostic sur les portraits du Fayoum

A tentative iconodiagnosis of some Fayoum portraits

Dr Jacques Chevallier* et Dr Danielle Gourevitch†

*Travaux (programme (sauf indication) ont été réalisés à partir de documents disponibles sur internet et de qualité iconographique correcte. †Il s'agit d'un travail de recherche humaine. Tous les portraits sont sur supports de bois (sauf mention contraire).

Mer Méditerranée

BASSE

RÉSUMÉ

Les céphales et très nombreux portraits des momies du Fayoum sont les plus anciennes représentations peintes connues de visage (visage antérieur des visages (visage, yeux, cheveux et nez, bouche, oreilles), du cou et parties du visage et des pieds sur les portraits) en pied à nous à partir de belles œuvres. Un iconodiagnostic, réalisé pour la première fois de manière systématique, apporte des informations non négligeables à la connaissance de la médecine ancienne. Plusieurs pathologies sont ainsi suggérées qu'elles sont mises en évidence.

8 Histoire des sciences médicales

et Jean-Christophe Bailly ajoute : « Poser pour l'été dans ses habits du dimanche, sous une société hiérarchisée mais amoureusement surface dans une fraîcheur et dans une spontanéité troubleuse ».

• **Les portraits**

Il existe deux types de supports : des plaques minces de bois (sycamore, acacia, cèdre, pin, érable, etc.) et des toiles de lin dont on devine parfois la trame. Les planchettes étaient souvent recouvertes d'une préparation de roux liquide finement broyé sur laquelle le peintre pouvait faire une esquisse. La toile de lin, pour les linéaris, était utilisée avec ou sans enduit aqueux. La plupart des portraits ont été exécutés à l'encaustique (ou chaux ou foudre) – usage grec ancien – plus rarement à la distemper (avec des couleurs solubles dans l'eau, et des agglutinants comme la résine, la gomme arabique ou le blanc d'œuf). Les deux techniques cohabitent parfois, peut-être pour varier les effets. La palette analysée par Fuchs et Dussard† est modeste : quatre couleurs de base (blanc, ocre jaune, rouge terre et noir).

Fig. 7. Femme (New York, Metropolitan Museum of Art no. 18.2.)

Fig. 8. Femme (Berlín, Staatliche Museum, n. 54-79)

Fig. 9. Femme (Vienne, Kunsthistorisches Museum, n. 138-161)

Fig. 10. Abel (Berlín, Staatliche Museum, n. 98-117, détrempe sur toile)

e-SFHM 2021 (1)

retours élogieux. Cela étant, afin d'en garantir la qualité et la pérennité, cette dernière ayant été réaffirmée par une décision du conseil d'administration en septembre 2020, Philippe Albou, désormais en charge de sa destinée, vous proposera prochainement quelques pistes d'amélioration.

La séance est levée à 17h. L'incertitude des temps sanitaires, responsable d'une probable annulation de la séance commune avec la Société montpelliéraine d'histoire de la médecine organisée à la faveur de la célébration du 800^e anniversaire de la fondation de la faculté de médecine de Montpellier, les 5 et 6 juin prochains, ne permet pas de fixer la date de notre prochaine séance.

Compte rendu de la séance du 16 octobre 2021

Séance de la Société Française d'Histoire de la Médecine sous la présidence du Dr Philippe Bonnichon, **en visioconférence** et **en présentiel**, le samedi 20 octobre 2021 à 14h30 dans l'auditorium Billaud de l'École de kinésithérapie de Paris. Membres excusés : D. Droixhe, P. Le Floch-Prigent, J.C. Léonard, J.F. Schuhl, A. Ségal.

1) Intervention du président, le Dr Philippe Bonnichon

Le président est heureux de la reprise « en présentiel » des séances après de si longs mois d'inactivité forcée et de visio-conférences, liés à la pandémie. Il informe l'assemblée de la tenue ce matin d'un conseil d'administration très fructueux, et annonce les dates de la sortie annuelle à Arbois, les 17 et 18 juin 2022, organisée localement par Philippe Bruniaux. Une réunion conjointe avec nos collègues néerlandais est en cours de préparation ; elle devrait avoir lieu en septembre 2023, à Amsterdam.

2) Livres reçus

Louis XIV, un souverain diabétique ou De Regis Gallicorum re medica par Françoise Guillon-Metz, Mélanie Guérin-Boyer, L'Harmattan, Paris, 2021, 215 p.

Victor Despeignes ou le premier traitement du cancer par rayons X par Nicolas Foray, Glyphe, Paris, 2021, 240 p.

3) Présentations de nouveaux candidats

Ludovic CALLENS est un ancien membre de notre Société qui habite

le Pas-de-Calais ; il souhaite la réintégrer. Le président décide que sa réintégration est effective sans nouvelle élection.

Le Dr Serge ROSOLLEN est docteur-vétérinaire, spécialiste en ophtalmologie, habilité à diriger des recherches et chercheur à l'Institut de la vision (Sorbonne Université/INSERM/CNRS). Il est archiviste de l'Académie vétérinaire de France et membre correspondant de l'Académie de médecine. *Parrains : Jean Dupouy-Camet et Jacques Chevallier.*

Le Dr Juan Carlos RIVERA est un chirurgien plastique de Strasbourg, d'origine équatorienne. Il s'est spécialisé en Argentine puis en France. Il s'intéresse à l'histoire de sa spécialité et a publié sur l'affaire Dujarrier et sur l'histoire des implants mammaires. *Parrains : Michel Germain et Philippe Bonnichon.*

Communications

Claude GAUDIOT, *L'assassinat de John Fitzgerald Kennedy : une autopsie bâclée ?* L'autopsie du corps du président J.F. Kennedy, malgré toutes les critiques a permis de faire un bilan des lésions provoquées par deux balles tirées par un tireur isolé. Elle a bien fourni des données régulièrement établies permettant de déduire des conclusions juridiquement exploitables.

Kees GRAAMANS, *L'œuvre de Hendrick Avercamp (1585-1634) : une interaction audiovisuelle ?* Beaucoup de choses sont connues sur l'ouïe et la vue, mais encore très peu sur l'interaction entre ces deux systèmes sensoriels. Qu'entend un aveugle, que voit un sourd ? Le rôle d'un handicap visuel sur l'œuvre de peintres a été largement décrit dans la littérature, mais l'impact d'une déficience auditive est encore inconnu. L'œuvre de Hendrick Avercamp (1585-1634), peintre de scènes d'hiver, offre une opportunité unique d'étudier un rapport éventuel entre la vue et l'ouïe. Nous avons fait une analyse colorimétrique à l'aide d'une matrice HSV des peintures de Hendrick Avercamp et de celles d'artistes contemporains spécialisés dans le même type de représentations. Cette étude révèle une nette distinction entre le travail de Hendrick Avercamp, atteint de surdité, et celui de ses collègues, qui dépeignaient les mêmes scènes avec probablement le même matériel. Notre étude de l'œuvre d'un peintre sourd montre qu'une approche historique permet de mieux comprendre l'interaction entre le fonctionnement des différents systèmes sensoriels. La recherche historique n'a rien perdu de son actualité et des problématiques plus récentes pourraient également en bénéficier.

Bardia SABET-AZAD, *Modernisation de la médecine en Perse, dans l'Empire ottoman et en Égypte. Esquisse d'une étude comparée*. Au XIX^e siècle, un grand nombre de pays de la Méditerranée et du Proche-Orient ont fait appel aux connaissances des Occidentaux pour reconstruire leur médecine. Dans la plupart des cas, l'acquisition des nouveaux savoirs n'est pas due à une diffusion spontanée, ni à l'évolution de la médecine classique mais résulte de l'action des pouvoirs politiques. L'histoire de la médecine en Perse, dans l'Empire ottoman et en Égypte montre, qu'en dépit de parcours différents, ces pays ont eu les mêmes besoins et ont appliqué les mêmes méthodes pour se moderniser.

Philippe BONNICHON, *Pierre Fidèle Bretonneau : vie privée, vie scientifique*. Pierre Fidèle Bretonneau fut l'un des précurseurs de la méthode anatomoclinique en France au début du XIX^e siècle. En analysant minutieusement les signes et les formes cliniques des maladies puis en les comparant aux lésions anatomiques rencontrées aux autopsies, il fit progresser considérablement la pensée médicale. Ainsi, il individualisa la typhoïde et la diphtérie de l'ensemble imprécis des fièvres. Ce Tourangeau de naissance et de cœur fut également l'auteur d'une littérature privée abondante qui, associée à une vie sentimentale tumultueuse, le métamorphosa rapidement en un personnage de légende. Cependant, des zones d'ombre persistent sur sa vie privée ou restent mystérieuses, en particulier sur sa jeunesse et sur les rapports avec ses deux épouses, la première âgée de 45 ans au moment de son mariage en 1801, et la seconde âgée de 17 ans en 1858.

La séance est levée à 17h. La prochaine réunion se tiendra en présentiel et en visioconférence, le samedi 20 novembre 2021, à l'École de kinésithérapie de Paris, 107 rue de Reuilly, 75002, Paris.

Compte rendu de la séance du 20 novembre 2021

Séance de la Société Française d'Histoire de la Médecine sous la présidence du Dr Philippe Bonnichon **en visioconférence et en présentiel** le samedi 20 octobre 2021 à 14h30 dans l'auditorium Billaud de l'École de kinésithérapie de Paris.

Membres excusés : M. Roux-Dessarps, A. Ségal, J.F. Schuhl, H. Watier, J.B. Gzalaà.

1) Livres reçus

De la peste de Justinien à la covid-19 : histoire des infections à Lyon, sous la coordination du Pr Jean Freney, préface du Dr Jean-Christophe Rufin de l'Académie Française, Éditions Livres EMCC-J Didées, Lyon, 2021, 498 p. Plusieurs chapitres ont été écrits par des membres de notre Société : Tristan Ferry, François Renaud et Jacques Chevallier.

Prévenir, accueillir, guérir. La médecine des enfants de l'époque moderne à nos jours, sous la direction d'Emmanuelle Berthiaud, François Léger et Jérôme van Wijland, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2021, 342 p.

Louis XVIII et la médecine restaurée de la chute de l'Empire à l'Académie de médecine par Jacques Rouëssé, Fiacre, Paris, 2020, 156 p.

Pandémies. Des origines à la Covid-19 par Patrick Berche et Stanis Perez, Perrin, Paris, 2021, 522 p.

Augustin Cabanès (1862-1928) Clinicien de l'Histoire ou vulgaire anecdotier ? par Jean-François Hutin, Glyphe, Paris, 2021, 338 p.

2) Élections

Le Dr Serge ROSOLEN est docteur-vétérinaire, spécialiste en ophtalmologie, habilité à diriger des recherches et chercheur à l'institut de la Vision (Sorbonne Université/INSERM/CNRS). Il est archiviste de l'Académie vétérinaire de France et membre de l'Académie de médecine. *Parrains : Jean Dupouy-Camet et Jacques Chevallier*. Le Dr Serge Rosolen est élu à l'unanimité des présents.

Le Dr Juan Carlos RIVERA est un chirurgien plastique de Strasbourg, d'origine équatorienne. Il s'est spécialisé en Argentine puis en France. Il s'intéresse à l'histoire de sa spécialité et a publié sur l'affaire Dujarrier et sur l'histoire des implants mammaires. *Parrains : Michel Germain et Philippe Bonnichon*. Le Dr Juan Carlos est élu à l'unanimité des présents.

Communications

Jean-François HUTIN, *L'original docteur Gustave Witkowski (1844-1923)*. Cette communication évoque la vie du docteur Gustave Witkowski (1844-1923), médecin misanthrope, accoucheur misogyne, mais aussi écrivain, anecdotier, journaliste, médecin de théâtre, historien de la médecine, spécialiste de l'histoire de l'accouchement et de l'allaitement, vulgarisateur, notamment dans l'enseignement de l'anatomie, inventeur méconnu, et surtout polémiste, s'opposant avec virulence, mais non sans humour, à son contemporain, Augustin Cabanès (1862-1928), sur des sujets de « médecine

historique » dont ce dernier s'était fait le chantre. *Interventions de Francis Trépardoux, Pierre Thillaud.*

Patrick BERCHE, *John Lykoudis, un pionnier incompris de la découverte de l'origine infectieuse des ulcères et gastrites.* Le Dr John Lykoudis (1910-1980) fut un pionnier incompris et méconnu de la découverte de l'origine infectieuse des ulcères et des gastrites. Ce médecin généraliste grec exerçant à Missolonghi, une petite ville de Grèce, a découvert à la suite d'une expérience personnelle, l'efficacité des antibiotiques contre les ulcères gastroduodénaux et les gastrites. Il a traité avec succès près de 30 000 patients en utilisant des antibiotiques et des antiseptiques non absorbés par le tube digestif. Il s'est heurté aux dogmes de l'absence de bactéries dans l'estomac et du rôle largement accepté par la communauté médicale de l'hyperacidité gastrique et du stress dans la genèse de ces pathologies gastriques. Son rôle tombé dans l'oubli a été reconnu par Robin Warren et Barry Marshall, lauréats du prix Nobel de médecine 2005, pour leur découverte du rôle de *Helicobacter pylori* dans les gastrites et les ulcères gastroduodénaux. *Interventions de Michel Germain, Pierre Thillaud, Jacques Rouëssé, Jacques Battin, Philippe Bonnichon.*

Jacques CHEVALLIER, *Le musée des moulages de l'hôpital Saint-Louis, source d'inspiration du Pr Photinos à Athènes.* L'hôpital Saint-Louis de Paris devint dès 1801 le berceau de la dermatologie française. Charles Laitier découvrit en 1863 un extraordinaire mouleur : Jules Baretta (1834-1923) à l'origine d'un premier musée créé par Alphonse Devergie en 1867. Un nouveau musée fut inauguré le 5 août 1889, lors du Premier congrès international de Dermatologie. La collection de moulages comprend aujourd'hui 4807 pièces : ce sont à la fois des objets d'art et d'enseignement de la dermatologie. Jules Baretta, « le prince des mouleurs » réalisa à lui seul environ 3 500 pièces mais refusa toujours de dévoiler les détails de sa technique. Plus de 60 universités conservent aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers de moulages dermatologiques. Le médecin grec George Photinos (1876-1958) voyagea en Europe pour parfaire son éducation dermatologique, notamment à Paris, entre 1902 et 1905 où il a été l'élève de Raimond Sabouraud à l'hôpital Saint-Louis. Il y a rencontré Jules Baretta et sa technique fabuleuse mais malheureusement ne pourra en connaître les secrets. C'est à Berlin, chez Oskar Lassar qu'il sera initié à la technique du moulage par Heinrich Kasten. De retour à Athènes, il sera rapidement le premier professeur de dermatologie et de syphilologie. Le premier hôpital d'Athènes spécialisé en dermatologie et vénérologie date de 1910 par la volonté d'Andreas Syggros (1830-1899) : George Photinos

en sera le premier directeur. En 1912, il crée le musée des moulages, dans un but également d'enseignement, qui comprend aujourd'hui 1660 pièces. *Interventions de Pierre Thillaud, Jacques Rouëssé, Jean-François Hutin, Tenis Van, Philippe Bonnichon, Teunis Willem Van Heiningen.*

Jacques ROUËSSÉ, *La création de l'Académie de médecine par Louis XVIII, son premier président, son premier secrétaire perpétuel.* C'est à Louis XVIII que l'on doit la création de l'Académie de médecine. Homme de son époque, conscient des bouleversements de la Société mais attaché à la tradition monarchique sans laquelle il n'est rien. C'est un homme « éclairé », intéressé par la Science et conscient que le Paris qu'il retrouve après 23 ans d'exil, est rempli de médecins d'une qualité exceptionnelle. La Révolution avait détruit toutes les sociétés savantes le 9 août 1793 : dont l'Académie royale de chirurgie et la Société royale de médecine. En 1795, avec la création de l'Institut de France et ses cinq Académies il n'avait pas été prévu de les remplacer. Sous la Restauration, le gouvernement se soucie de la création d'une structure complémentaire des trois Facultés de médecine, de Paris, Montpellier et Strasbourg, structure qui pourrait donner des avis au gouvernement concernant la Santé publique tant en ce qui concerne les épidémies, les campagnes de vaccination, les autorisations de médicaments la formation des soignants et le contrôle de leur exercice, sans compter la chasse aux charlatans. Créée par une ordonnance royale du 20 décembre 1820 complétée par une autre datée du 27 décembre de la même année nous traçons ici le portrait de son premier président Antoine Portal, anatomiste, et de son premier secrétaire perpétuel Étienne Pariset, aliéniste, épidémiologiste, écrivain. Deux riches personnalités qui firent beaucoup pour la mise en route de l'Académie de médecine.

La séance est levée à 17h 30. La prochaine réunion se tiendra en présentiel et en visioconférence, le samedi 18 décembre 2021, à l'École de kinésithérapie de Paris, 107 rue de Reuilly, 75002, Paris.

Compte rendu de la séance du 18 décembre 2021

Séance de la Société Française d'Histoire de la Médecine sous la présidence du Dr Philippe Bonnichon **en visioconférence et en présentiel** le samedi 18 décembre 2021 à 14h30 à l'Académie nationale de chirurgie, 15 rue de l'École de Médecine, Paris.

Le président remercie le Pr Philippe Marre d'avoir bien voulu recevoir la

SFHM dans ses locaux chargés d'histoire. Le président Marre dans une allocution de bienvenue informe les membres présents que l'Académie négocie depuis près de huit ans un déménagement pour retrouver l'amphithéâtre d'anatomie de St Côme et de St Damien, 5 rue de l'École de médecine.

Membres excusés : V. Callot, J. Rouëssé, P. L. Thillaud

Élection

Le Dr Hubert DÉCHY, de Louveciennes, est neurologue et interniste. Il est l'auteur de trois livres d'histoire de la médecine : une biographie de Joseph Babinski, une autre d'Alfred Velpeau et un *Petit dictionnaire des maladies et signes éponymes*, bilingue franco-anglais. Il a écrit aussi de nombreux articles, notamment sur Pasteur. *Parrains : Olivier Walusinski et Jacques Poirier*. Le Dr Hubert Déchy est élu à l'unanimité des présents.

Communications

Philippe MARRE, Président de l'Académie nationale de chirurgie, *Les théâtres d'anatomie*. Le chirurgien est un médecin qui soigne avec ses mains. Il est resté longtemps confondu avec les barbiers et méprisé des médecins s'estimant plus savants et s'exprimant en latin. C'est avec la reprise au XV^e siècle en Italie du nord de l'étude de l'anatomie et des dissections de cadavres abandonnées au III^e siècle par l'école d'Alexandrie qui déjà les confrontait à la réalité, que les chirurgiens développèrent leur esprit scientifique et prirent progressivement au XVIII^e siècle l'ascendant sur les médecins. La création de l'Académie royale de chirurgie avec le soutien de la faveur royale en sera la manifestation majeure. La chirurgie et l'anatomie furent enseignées en Europe du XVI^e au XIX^e siècles dans les « théâtres d'anatomie » dont quatre exemples subsistent à Paris. Cet enseignement enrichit celui des auteurs gréco-romains conservé par les auteurs arabes et perses et transmis par les auteurs byzantins. Il fut à l'origine d'une diffusion de la démarche scientifique à l'ensemble de l'art médical au début du XIX^e siècle avec la méthode anatomoclinique. *Interventions de Jacques Battin, Philippe Goudal*.

Benoît VESSELLE, *L'histoire du fauteuil roulant à propulsion manuelle*. L'auteur relate l'histoire du fauteuil roulant à propulsion manuelle dont le développement prend son essor à partir du XVII^e siècle. L'utilisation de nouveaux matériaux, l'apparition de nouvelles technologies au cours des siècles, couplées au génie inventif de certains et à l'accroissement des besoins dus aux

conséquences des guerres et d'épidémies ont abouti à la création de cette aide technique performante au service des personnes en situation de handicap. *Interventions de Jacques Battin, Philippe Goudal, Jean-François Hutin.*

Monique DEBUS KEHR, *Moi, Jean Joseph Reisser, Docteur en médecine à Thann (1750-1816)*. Le docteur Jean Joseph Reisser (Thann, 1750-1816) a laissé un manuscrit inédit dans lequel il relate son art de soigner. Animé d'une volonté opiniâtre de guérir ses malades, il recourt tant à son expérience qu'à son savoir académique. Il privilégie l'observation des symptômes, détermine les causes de la maladie en tenant compte de la complexion et des antécédents médicaux des malades. Il ordonne des médications composées issues de la pharmacopée universelle (plantes, produits d'origine animale et minérale) et relevant aussi de nouveautés, comme la chimie. Les remèdes sont ingérés sous forme de poudre, de décoctions, de sirops, de mixtures, d'émulsions, etc. Les régimes alimentaires, les bains et les interventions directes sur le corps complètent ses prescriptions. À ses yeux, la maladie n'est plus la marque de la prédestination, mais relève d'un déséquilibre qu'il s'agit de corriger. Héritier du siècle des Lumières, le docteur Reisser fonde sa pratique médicale sur une approche pragmatique empreinte d'une grande humanité. *Interventions Philippe Bonnichon, Benoit Vesselle.*

Jean-Marie GILGENKRANTZ, *Paul Signac, sa vie privée, amylose héréditaire dans sa descendance*. L'analyse de la vie privée de Paul Signac révèle l'existence, dans sa descendance, d'une anomalie génétique, transmissible en dominance : l'amylose à transthyrétine. Alors qu'il est marié à Berthe Roblès, une liaison avec Jeanne Selmersheim, mère de trois enfants, sera à l'origine de la naissance d'une fille, Ginette qu'il parviendra à adopter officiellement. Ginette Signac aura une fille Françoise et une petite-fille Charlotte qui publiera en 2019 un livre dans lequel elle indique que sa mère, sa grand-mère et son arrière-grand-mère ont, toutes trois, été atteintes de cette maladie génétique responsable de leur décès. Elle-même décidera d'effectuer un test prédictif qui lui révélera qu'elle en est également porteuse. Les travaux en cours laissent espérer la possibilité d'un traitement. *Interventions Jacques Battin, Michel Germain.*

La séance s'est achevée à 17 heures 30. La prochaine réunion se tiendra le lundi 15 janvier 2022 au Musée du Quai Branly-Jacques Chirac à Paris, en hommage au Pr Danielle Gourevitch.

Prix commun d'histoire de la médecine ANM-SFHM

En 2014, la Société Française d'Histoire de la Médecine s'est accordée avec l'Académie Nationale de Médecine pour décerner chaque année un prix d'Histoire de la Médecine. Désormais bien établi, ce prix vient de faire l'objet d'une convention précisant les conditions de son attribution.



CONVENTION

Entre les soussignées

Académie nationale de médecine (ANM)
16 rue Bonaparte – 75006 Paris
représentée par son Secrétaire perpétuel, Jean François Allilaire

d'une part

et,

la Société Française d'Histoire de la Médecine (SFHM)
12 rue de l'Ecole de Médecine – 75006 Paris
représentée par son Président, Philippe Bonnichon

d'autre part

Un prix dénommé « Prix d'histoire de la médecine de l'Académie nationale de médecine (ANM) et de la Société française d'histoire de la médecine (SFHM) » est proposé chaque année pour récompenser un ouvrage d'histoire de la médecine publié en langue française dans l'année précédant le millésime du prix et jusqu'au 15 février de l'année en cours. Il est cofinancé par ces institutions à hauteur de 500 € pour chacune d'entre elles.

Sa publicité est assurée par le site de l'ANM qui mentionne que les candidatures doivent parvenir au secrétariat chargé des prix du lundi 15 novembre de l'année précédant le millésime du prix au mardi 15 février suivant.

Chaque candidat (auteur ou éditeur) devra remettre au secrétariat chargé des prix deux exemplaires de son ouvrage destinés aux rapporteurs désignés par chacun des deux partenaires organisateurs du Prix (un ouvrage par rapporteur).

L'admission des ouvrages candidats au prix est décidée, par tout moyen, d'un commun accord entre les partenaires organisateurs du prix.

Les rapporteurs doivent remettre leur rapport au secrétariat chargé des prix dans les 60 jours suivant leur affectation à cette tâche.

Le jury, composé de 5 membres de la SFHM et de 5 membres de l'ANM, est nommé au plus tard le 31 mars. Les rapporteurs sont membres du jury.

Le jury délibère dans le cadre d'une stricte parité de vote entre les 5 membres présents ou représentés de chacun des partenaires organisateurs du prix, lors de la réunion du jury des prix de médecine de l'ANM (un mercredi après-midi de septembre), la date étant fixée par l'ANM. Dans la mesure du possible, l'horaire du jury paritaire ANM/SFHM est fixé au terme de cette réunion (16 h par exemple) pour libérer les autres membres du jury des prix de médecine.

La remise du prix a lieu lors de la séance solennelle de l'ANM en décembre en présence d'un représentant de chacune des deux parties.

Fait à Paris, le 17 novembre 2021

En deux exemplaires originaux, un exemplaire étant remis à chacune des parties.

Jean François Allilaire,
Secrétaire perpétuel de l'ANM

Philippe Bonnichon,
Président de la SFHM